



Péniche Joeta
26 Quai Georges Gorse
92 100 Boulogne Billancourt
SIRET : 48937165800027
Téléphone : 0663190679
e-mail : olivier.portier@opconsultant.com

Analyse du fonctionnement socio-économique du Pays Seine & Tilles

Méthode :

Principe général :

Notre analyse sera centrée sur le fonctionnement socio-économique général du territoire. Pour ce motif, elle présentera un caractère volontairement synthétique et agrégé. Nous nous appuyerons pour ce faire sur un cadre conceptuel spécifique – l'approche par les moteurs du développement (cf. en annexe pour une présentation détaillée) – développé par le chercheur Laurent Davezies. Ce cadre d'analyse présente une réelle valeur ajoutée en permettant :

- de faire évoluer les représentations que les acteurs d'un territoire ont du développement territorial en les aidant à sortir d'un schéma encore trop largement productiviste pour leur faire prendre conscience de l'existence et de l'importance des mécanismes redistributifs – publics et privés – dans la trajectoire de développement de leur territoire ;
- de sortir d'une conception statique du développement territorial trop exclusivement centrée sur les logiques de stocks et prendre également en considération les logiques de flux ;
- de sortir d'une approche trop sectorielle et segmentée pour raisonner de manière réellement systémique en termes de modèle de développement.

Objectifs :

Les éléments d'analyse que nous proposerons permettront :

- d'une part, de mieux appréhender le fonctionnement socio-économique du Pays Seine & Tilles en apportant des éléments de réponse aux questions suivantes :
 - o quels sont les moteurs de développement du territoire ?
 - o quels sont les effets de la consommation locale sur les créations d'emplois ?
 - o quelles mutations structurelles a enregistré le territoire depuis une quarantaine d'année ?
 - o quels sont les impacts de la dernière récession sur son dynamisme économique ?
 - o quel est le degré d'équilibre de son modèle de développement en termes social (précarité, chômage et pauvreté) ?
- d'autre part, d'évaluer l'intensité des relations d'interdépendance et de solidarité qui se nouent entre Seine & Tilles et les territoires environnants (particulièrement la CU du Grand Dijon).

Méthode détaillée :

Module 1 : Formation des élus et des services

En amont de la restitution et présentation des résultats relatifs à l'analyse socio-économique du territoire (cf. ci-dessous), deux demi-journées de formation seront organisées. Elles porteront sur les dynamiques territoriales contemporaines. Nous procéderons dans ce cadre à une présentation pédagogique :

- des grandes tendances démographiques, économiques et sociales qui ont refaçonnées la géographie française ces 30 ou 40 dernières années
- de la nouvelle grille de lecture conceptuelle nécessaire à la compréhension de ces tendances

Ces deux temps de formation seront l'occasion de déconstruire (de remettre en question) un certain nombre de faits largement partagés et entendus alors qu'ils demeurent de plus en plus infondés dans le contexte actuel (par exemple l'idée suivant laquelle la croissance économique locale génère nécessairement du développement dans les territoires, que les créations d'emplois permettent inévitablement de faire baisser le chômage ou encore que les territoires urbains confisquent la richesse nationale...).

Ces deux demi-journées auront pour objectif :

- d'engager un processus de changement des représentations sur les dynamiques territoriales chez les élus et techniciens du territoire (sortir d'une conception trop exclusivement productiviste, intégrer les logiques de flux et plus seulement de stocks dans les réflexions stratégiques, développer une capacité à appréhender les logiques interterritoriales...)
- de préparer la réception et l'assimilation des résultats issus de l'analyse socio-économique du territoire

Ces deux demi-journées devront impérativement s'organiser le même jour dans une optique de réduction des coûts.

Module 2 : Analyse socio-économique du territoire

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs que nous mobiliserons pour produire l'analyse socio-économique du territoire.

Une mise en perspective systématique de la situation du territoire sera réalisée soit avec la moyenne des communautés de communes françaises pour les données de flux (moteurs du développement, consommation, transfert de masse salariale), soit les moyennes régionale et de province pour les données de stock (impact de la crise et développement social).

Thématique	Indicateur		Mise en perspective avec...
Moteurs du développement			
	Base productive exportatrice Base publique Base sociale Base résidentielle Pensions de retraite Dépenses touristiques Revenus des capitaux fonciers et mobiliers Revenus "dortoirs"		Moyenne des communautés de communes françaises
Consommation locale			
	Potentiel de captation de richesses Propension à consommer localement Taux de couverture en emplois présentsiels		Moyenne des communautés de communes françaises
Changements structurels			
	Part et dynamique de l'emploi présentiel/non présentiel		Région & province
Impact de la crise			
	Evolution de l'emploi salarié privé		Région & province
Développement social			
<i>Précarité</i>	Part des actifs à temps partiel et en contrat "instable"		Région & province
<i>Marché du travail</i>	Taux de chômage et dynamique de la demande d'emploi		Région & province
<i>Pauvreté</i>	Distribution des revenus fiscaux par unité de consommation (1er décile, 2ème décile...9ème décile)		Région & province
<i>Inégalités</i>	Inégalités de revenu par habitant (Indice de Gini)		Région & province

*

Annexes

Annexe 1 : Pourquoi recourir à l'analyse des modèles de développement des territoires ?

Depuis une quinzaine d'années, les travaux développés par le chercheur Laurent Davezies ont permis de démontrer que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques radicalement différentes de celles du développement macro-économique. Alors qu'à l'échelle des nations, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est le revenu qui demeure la pierre angulaire. La relation croissance du PIB - croissance de l'emploi - réduction du chômage et de la pauvreté qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations (phénomène cependant de moins en moins évident et de plus en plus contesté par certains économistes) n'est pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines. Il est fréquent d'observer des territoires bénéficiant d'une forte croissance de leur PIB et de l'emploi pâtir d'une détérioration manifeste de leur niveau de cohésion sociale (tel était le cas par exemple de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais dans la Vienne au début des années 2000). En d'autres termes, au niveau territorial, et pour reprendre le titre d'une étude réalisée par le chercheur sur le cas francilien, **croissance ne signifie pas nécessairement développement.**

Effectivement, le niveau de développement d'un territoire dépend en réalité bien plus de sa **capacité à capter de la richesse (revenu) qu'à seulement en produire (PIB)**. Or les modalités de captation du revenu ne se limitent pas à la seule exportation de biens et de services par son système productif compétitif. Mais aussi à de puissants mécanismes redistributifs, tant publics que privés, n'ayant aucun lien avec sa capacité productive. Laurent Davezies a classé ces mécanismes en trois composantes : **l'économie résidentielle, l'économie publique et les transferts sociaux.**

En substance, un territoire se développe donc en deux temps.

Dans un premier temps, en fonction de sa capacité à capter des revenus à l'extérieur de ses "frontières". Puis, dans un second temps, en fonction de son aptitude à redistribuer ces revenus sous la forme de dépenses de consommation courante dans son économie locale pour stimuler ce que Laurent Davezies qualifie de secteur d'activité domestique, l'Insee l'économie présentielle et la région Rhône Alpes, l'économie de proximité ; terminologie que nous privilégierons dans la suite de ce document.

Davezies, identifie donc quatre grands types de revenus « importés », qu'il qualifie de revenus basiques, en référence à la Théorie de la Base qui lui a servi de point d'appui pour conceptualiser son approche :

- Les revenus basiques productifs ou Base productive exportatrice ;
- Les revenus basiques publics ou Base publique;
- Les revenus basiques résidentiels ou Base résidentielle ;
- Les revenus basiques sociaux ou Base sociale.

La Base productive exportatrice : composante mondialisée des économies locales

Les revenus basiques productifs se composent **des salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles des actifs qui travaillent dans des secteurs d'activité "exportateurs"**, c'est-à-dire qui ont pour vocation de produire des biens et des services **vendus à l'extérieur du territoire**. Le choix de localisation des entreprises de ces secteurs d'activité est généralement guidé par la nécessité d'améliorer, dans une logique d'optimisation de l'offre, leur capacité de production. La qualité de la main d'œuvre, le coût du foncier et de l'immobilier, la pression fiscale, la densité du tissu industriel local constituent à ce titre des variables à forte influence. Elles exposent plus lourdement les territoires aux risques de délocalisation que les entreprises de du secteur domestique. La Base productive constitue en quelque sorte la dimension compétitive des économies locales et demeure la composante la plus soumise aux aléas économiques conjoncturels et aux mouvements de restructuration.

Il est fondamental d'avoir à l'esprit que **la Base productive conditionne l'existence même des trois autres Bases** : sans croissance et création de valeur ajoutée, c'est effectivement tout l'équilibre du système national de redistribution inter-territoriale de richesses qui serait mis en péril.

Les Base publique : un amortisseur de choc économique

Les revenus basiques publics se composent des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Assez peu sensible aux aléas économiques, la Base publique constitue un véritable amortisseur de choc pour les territoires en temps de crise. Il se pourrait cependant que ce rôle se réduise dans les années à venir en raison de la volonté affichée par nos gouvernants de réduire le poids de la dette publique et d'assainir les comptes publics. Les activités publiques se localisent en règle générale plutôt en fonction de la densité de population.

La Base résidentielle : moteur majeur des économies locales

Les revenus basiques résidentiels se composent des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes (liées à la présence de résidents secondaires), des revenus des capitaux mobiliers et fonciers liés à la présence de leurs titulaires sur le territoire et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs (appelés revenus "dortoirs"). Le niveau et la dynamique de la Base résidentielle dépendent très largement des aménités des territoires (qualité du cadre de vie, ensoleillement, proximité de la mer ou de la montagne...). Au même titre que la Base publique, la Base résidentielle dépend de puissants mécanismes de redistribution inter-territoriaux. Pour les pensions de retraite, il s'agit d'un double mécanisme redistributifs à la fois intergénérationnel (conforme à notre système de répartition : les actifs actuels paient pour les "anciens") et géographique (par exemple, un actif ayant travaillé toute sa vie à Lille et qui s'installe pour sa retraite dans le sud de la France). Pour les revenus "dortoirs", il s'agit d'un mécanisme de transfert géographique lié aux migrations domicile-travail quotidiennes des actifs résidant qui travaillent en dehors du territoire.

La Base sociale : un vecteur implicite de réduction des disparités spatiales

Les revenus basiques sociaux (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans la Base résidentielle) se composent des prestations sociales (ou transferts sociaux). Sont comptabilisés dans notre approche les transferts versés en espèces et en nature à des individus ou à des familles. Ces transferts ont pour vocation de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Outre la vieillesse et la survie (intégrée dans la Base résidentielle), elles sont associées à cinq grandes catégories de risques :

- la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ;
- la maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ;
- la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- les difficultés de logement (aides au logement) ;
- la pauvreté et l'exclusion sociale (minimas sociaux : revenu minimum d'insertion -RMI, minimum vieillesse, etc.).

Les transferts sociaux assurent une fonction explicite de réduction des inégalités sociales et implicite de réduction des disparités territoriales. En général, mais sans que cela soit strictement mécanique, plus leur part est élevée dans l'ensemble des revenus basiques, plus les problèmes sociaux rencontrés sur les territoires sont aigus.

L'économie de proximité : un gisement d'emplois considérable pour les territoires

Les secteurs d'activité de l'économie de proximité (ou présente) se composent, par opposition à ceux de la Base productive exportatrice, de secteurs d'activité assez peu concurrentiels et peu exposés aux aléas conjoncturels (on l'appelle aussi à cet effet le secteur abrité). Tournés exclusivement vers la satisfaction des besoins des populations présentes, ces secteurs d'activité se localisent sur les territoires largement plus pour vendre que pour produire. Leur niveau de développement dépend préférentiellement de la propension à consommer localement des populations résidentes (actives et inactives) et des populations ponctuelles (touristes et résidents secondaires), que l'on peut regrouper sous le terme générique de population présente.

L'économie de proximité présente de multiples avantages. Moins concentrée géographiquement que les secteurs d'activité concurrentiels et exportateurs de la Base productive exportatrice, ses secteurs d'activité se localisent plutôt en fonction de la densité présente et se répartissent de manière plus homogène sur le territoire national. Peu soumises aux risques de délocalisation, elles exposent moins les territoires à des chocs brutaux de réduction d'emplois. De surcroît, les compétences requises par les secteurs de l'économie de proximité couvrent un très large spectre de qualifications (allant du boulanger au médecin en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...). Ils demeurent ainsi beaucoup plus ouverts aux populations peu et pas qualifiées que les secteurs d'activité de la Base productive exportatrice. Les secteurs de proximité concentrent un volume d'emplois

particulièrement significatif pour les territoires : 54 % des emplois en moyenne contre 46 % pour les secteurs d'activité concurrentiels de la Base productive (source Insee - Clap 2006).

L'économie de proximité ne présente évidemment pas que des vertus. Sans doute plus que les secteurs d'activité concurrentiels, les secteurs d'activité qui la composent ont tendance à offrir des emplois à faibles niveaux de rémunération et/ou à statut précaire (temps partiel, CDD, emploi saisonnier). Si son dynamisme peut avoir une influence tout à fait positive sur le niveau de chômage des territoires, il peut également avoir un effet assez néfaste sur celui de la qualité de l'emploi.

Annexe 2 : Pourquoi recourir à l'analyse des transferts de masse salariale liés aux pratiques pendulaires des actifs en emploi ?

Pour au moins trois raisons essentielles :

- Parce que d'une part, les transferts de masse salariale liés aux pratiques pendulaires des actifs prennent une large part dans le processus de construction de la richesse des territoires ;
- D'autre part, parce qu'ils jouent un rôle pivot en matière de solidarité territoriale ;
- Enfin, parce que leurs rôles, pourtant essentiels pour le bon fonctionnement de nos territoires, demeurent trop largement méconnus des acteurs publics territoriaux.

Les revenus « pendulaires », puissants contributeurs au processus de construction de la richesse des territoires

La montée en puissance de la mobilité et la socialisation croissante de nos économies sont à l'origine d'un puissant bouleversement dans le fonctionnement socio-économique de nos territoires. Les travaux pionniers de chercheurs comme Laurent Davezies et Christophe Terrier l'ont abondamment démontré.

Ces auteurs nous ont permis de comprendre que, si par le passé, il était possible de penser le développement des territoires comme celui des nations tant leurs modalités de fonctionnement socio-économique étaient proches, cela n'est plus possible aujourd'hui. Si ces dernières restent malgré la mondialisation encore relativement « étanches », les territoires font aujourd'hui figure de véritables « passoires » traversées par une multitude de flux. Des flux d'individus qui regroupent pèle mèle touristes, résidents secondaires, hommes d'affaire, consommateurs ou travailleurs non-résidents... Des flux richesses qui peuvent prendre la forme de dépenses de consommation réalisées par ces individus, de transferts sociaux organisés par l'état providence, de flux financiers mondialisés... Des flux de transport, d'énergie... et bien d'autres encore.

Sous le poids de ces grandes mutations, le développement des territoires n'est plus apparu comme strictement dépendant de leur seule capacité à produire de la richesse, c'est-à-dire à générer une augmentation de leur PIB, mais plutôt de leur capacité à capter du revenu en provenance de l'extérieur.

La relation croissance du PIB - croissance de l'emploi - réduction du chômage et de la pauvreté qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations (phénomène cependant de moins en moins évident et de plus en plus contesté par certains économistes) n'est effectivement pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines. Il est fréquent d'observer des territoires bénéficiant d'une forte croissance de leur PIB et de l'emploi pâtir d'une détérioration manifeste de leur niveau de cohésion sociale. En d'autres termes, au niveau territorial, et pour reprendre le titre d'une étude réalisée par Laurent Davezies sur le cas francilien, « **croissance ne signifie pas nécessairement développement** ».

Dans ce nouveau contexte territorial, le processus clef pour les territoires demeure effectivement celui de la captation de revenus en provenance de l'extérieur. Or les modalités de captation du revenu ne se limitent pas à la seule exportation de biens et de services par leur système productif compétitif. Mais

aussi à de puissants mécanismes redistributifs, tant publics que privés, n'ayant aucun lien avec leur capacité productive. Laurent Davezies a classé ces mécanismes en trois composantes : l'**économie résidentielle, l'économie publique et les transferts sociaux** (cf. annexe 1).

Or les revenus « dortoirs » ou « pendulaires » peuvent peser d'un poids tout à fait considérable dans le processus de captation de richesses. Effectivement, au-delà de leur existence, finalement assez intuitive, c'est bien plus leur importance relative dans le processus de captation de richesses qui frappe les esprits. Les estimations que nous avons faites du poids de ce type de revenus dans le processus de captation de richesses à différentes échelles géographiques montrent qu'ils peuvent être tout à fait significatifs bien qu'en toute logique, ils déclinent avec la taille des territoires¹.

A l'échelle des communautés de communes françaises, le poids des revenus « pendulaires » dans l'ensemble des revenus captés s'élèvent en moyenne à 31 % (estimation OPC), soit plus que n'importe quel autre type de revenus, même des pensions de retraite, véritable « poids lourd » des économies locales. Il décline à l'échelle des communautés d'agglomération, espaces plus intégrés de par leur fonction de pôle d'activité, pour tout de même s'élever encore à 23,7 %, ne rétrogradant qu'au second rang derrière les pensions de retraite. La baisse continue, et s'accroît même, à l'échelle des communautés urbaines, espaces généralement encore plus intégrés que les communautés d'agglomération. Les revenus « pendulaires » ne représentent plus à cette échelle que 11,9 % des revenus captés. Leur poids remonte ensuite à l'échelle des zones d'emploi pour atteindre en moyenne 17,8 %, soit juste un peu plus que les revenus productifs exportateurs. Et il chute, en toute logique, à l'échelle des départements pour représenter tout de même en moyenne encore 11,3 % des revenus captés.

Le poids des revenus « pendulaires » comparé aux autres types de revenus dans le processus de captation de richesses des territoires (2010)

	Base productive exportatrice	Base publique	Base sociale	Base résidentielle	Pension de retraite	Dépenses touristiques	Revenus "pendulaires"
Moyenne des communautés de communes	8,6%	3,9%	16,6%	71,0%	24,3%	13,0%	31,0%
Moyenne des communautés d'agglomération	13,2%	8,7%	18,0%	60,2%	26,5%	6,0%	23,7%
Moyenne des communautés urbaines	21,6%	11,7%	19,9%	46,8%	27,4%	3,0%	11,9%
Moyenne des Zones d'emploi	17,0%	8,4%	17,5%	57,0%	25,9%	9,9%	17,8%
Moyennes des départements	20,1%	10,2%	18,0%	51,7%	26,6%	10,2%	11,3%

Source : Estimations provisoires OPC d'après Insee (DADS, Recensement de la population, Comptes régionaux des ménages, Fichier Équipements du tourisme), Ministère du tourisme (Comptes Satellites du Tourisme), DGI (IRCOM et Revenus catégoriels déclarés)

Lecture : les revenus de la Base productive exportatrice représentent 8,6 % de l'ensemble des revenus captés en moyenne à l'échelle des communautés de communes françaises...

Il est clair à la lecture de ces éléments que les revenus « pendulaires » apparaissent comme un levier essentiel dans le processus de captation de richesses des territoires et constituent à ce titre un moteur de développement local primordial.

¹ Plus un territoire est vaste, par exemple une région, plus la probabilité d'y vivre et de travailler en dehors est faible. Inversement, plus il est petit, une commune par exemple, plus la probabilité de travailler en dehors est élevée. Ce qui influence mécaniquement le poids des revenus « dortoirs ».

Les revenus « pendulaires », clefs de voûte du système de redistribution interterritoriale de richesses

Les revenus pendulaires sont également la traduction d'une nouvelle forme de solidarité territoriale spontanée qui s'exprime entre lieux de production et lieux de résidence. Spontanée dans le sens où elle est essentiellement portée par le comportement de mobilité et d'implantation résidentielle des individus et ne dépend pas, ou peu, de l'action de la puissance publique - même si celle-ci peut sensiblement l'influer.

Si elle se distingue en ce sens fortement des mécanismes de péréquation fiscale horizontale et verticale² par exemples, qui ont pour vocation explicite de réduire les inégalités territoriales³, elle n'en constitue pas moins un vecteur de solidarité de premier plan. A titre de comparaison, le montant des transferts de revenus « pendulaires » captés par les intercommunalités françaises s'élevaient en 2010 à plus de 217 milliards d'euros⁴ alors que celui des dotations globales de fonctionnement à destination du bloc local par exemple, pilier de la péréquation verticale, à « seulement » 23,5 milliards. Ce montant donne le vertige. Et s'il baisse à l'échelle des zones d'emploi ou des départements, il s'élève tout de même encore à plus de 156 milliards pour les premières et 92 milliards d'euros pour les seconds.

Les masses de richesses qui circulent entre nos territoires via les migrations domicile-travail sont absolument exceptionnelles. Elles constituent à ce titre un des piliers de la solidarité territoriale. Pourtant, ce phénomène reste encore largement sous-évalué et voire même totalement méconnu des acteurs publics.

Les revenus pendulaires, ces « grands méconnus » de la puissance publique

Bien que la notion d'économie résidentielle se soit largement diffusée dans le débat public, les rôles et l'importance des revenus pendulaires demeurent encore assez largement méconnus. Mais plus encore que ceux des revenus pendulaires, ceux de l'évasion monétaire liée aux mobilités domicile-travail le sont encore plus.

Effectivement, si d'un côté les territoires « s'enrichissent » en envoyant des actifs travailler à l'extérieur, ils peuvent également « s'appauvrir » en attirant des actifs non-résidents travailler sur leur périmètre. Si ces derniers contribuent à la croissance du PIB de leur lieu de travail, ils génèrent une forme d'évasion de la richesse créée en direction de leur lieu de résidence.

En toute logique, les revenus pendulaires constituent donc à la fois une source de gains et de pertes pour les territoires. Les territoires peuvent ainsi présenter une « balance » de transferts de revenus pendulaires déficitaire : le volume de l'évasion (les pertes) peut être supérieur à celui de la captation

² La péréquation verticale a pour objectif, principalement via les dotations globales de fonctionnement, de répartir équitablement les dotations de l'État entre les territoires. Alors que la péréquation horizontale s'effectue entre collectivités pour attribuer aux plus défavorisées une partie des ressources prélevées par les plus « riches ».

³ L'objectif de réduction des inégalités territoriales est explicite et directement assigné à ces politiques : le territoire est ici la cible.

⁴ Il s'agit ici de la somme des revenus « dortoirs » captés par les différents niveaux d'intercommunalités recensés au 1^{er} janvier 2013. Nous ne tenons pas compte ici des revenus « transfrontaliers » dans la mesure où nous souhaitons seulement ici illustrer le poids des mécanismes de solidarité interterritoriale liée aux pratiques pendulaires.

(les gains). Nous avons par exemple évalué dans une étude réalisée en 2011 pour l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) que près de deux tiers des communautés d'agglomération françaises présentaient un solde négatif⁵. Et que ce solde pouvait être très fortement déficitaire comme pour la CA de Seine Défense dans les Hauts de Seine qui subissait une évasion de plus de 5,9 milliards d'euros de sa masse salariale alors qu'elle ne captait « que » 1,2 milliards d'euros, soit un solde de – 4,6 milliards d'euros !

La satisfaction que peuvent tirer certains élus de la fonction de pôle d'activité qu'assume leur territoire est assez représentative de la faible assimilation de ces mécanismes. Elle leur est même inversement proportionnelle. Car au final, le problème est que si les acteurs du développement territorial disposent d'une large conscience de l'existence des flux domicile-travail, ils ne les appréhendent le plus souvent qu'en termes de transport et ne perçoivent qu'assez peu les enjeux, parfois plus importants, qui se cachent derrière⁶. Appréhender les mécanismes d'interdépendance territoriale sous l'angle des revenus pendulaires est assurément un moyen de porter à la connaissance d'un large public leur existence, leur rôle et leur influence décisive sur la dynamique de développement de nos territoires. Et au-delà, cette approche dispose d'une vertu pédagogique indispensable pour contribuer à faire évoluer les représentations que les acteurs territoriaux ont du développement local.

⁵ AdCF - *Les agglomérations et leur territoire. Dix ans de dynamique socio-économique* - OPC en collaboration avec les cabinets EQR et Grant Thornton, 2011

⁶ Dans la même logique, on regrettera également que la mobilité ne soit que trop peu appréhendée comme un puissant vecteur de régulation des marchés du travail locaux en favorisant la mise en adéquation entre la demande et l'offre d'emploi.